

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT FLORENT

Envoyé le 12.07.2011

Direction de la Vie Citoyenne Service Participative

Relevé de conclusions du conseil de quartier du 23 juin 2011

Co-Présidents: Gaëlle MANGIN, Francis MATHIEU.

Elus municipaux: Amaury BREUILLE; Jacques TAPIN.

<u>Membres</u>: Jacques ARTHUR; Joëlle AUMONIER; Béatrice AVRIL; Ghislaine BERTHEAU; Frédéric BOUET; Roland COLLOT; Jacques DUBE; Claude EPAMINONDAS; Gaëlle FLEURY; Jean-Michel MINIOT; Jean-Paul RICHET; Rémy

PERRIN; Alain ROBERT; Philippe RONDONNET; Jacques THIOLLET.

<u>Direction Vie Participative</u>: Laurence FAUCON; Sabrina ROUSSEAU.

<u>Excusés</u>: Françoise BUREAU; Sylvie DUPUIS DULUC; Fanny JESIORSKI; François LECHAT; Gérard MACKE; Nicolas MARJAULT; Alain PIVETEAU; Jeanne d'Arc TRILLAUD.

<u>Absents</u>: Olivier BERNAUDEAU; David BODIN; Agnès CANTIN; Sylvie DUBUC; Emilie DUDOUIT; Danièle GANDILLON; Mireille GUERINEAU; Henri GARNAUD; Jean-Claude GAUDIN; Francette GIRAUD; Jean-Michel GOMES-TEIXEIRA; Guillaume JUIN; Isabelle LABROUSSE; Sylvie MIOT; François NAUD; Valérie NICOLE; Hugues ROUMEZIN; Michel TOURNIE.

Public: 8 personnes.

Ordre du jour :

- Informations sur les dossiers en cours
- Affectation des crédits 2011
- Bilan sur les réalisations de projets de 2008 à 2011
- Temps d'échange avec les conseillers et le public

1/ Informations sur les dossiers en cours

▶ Aménagement de sécurité avenue Saint Jean d'Angély, présenté par Francis BONNIN.

Les catégories d'aménagements cyclables

• Les pistes cyclables :

- * en rase campagne ou milieu péri-urbain
- * vitesses élevées (au-delà de 50 km/h)
- * emprises généreuses

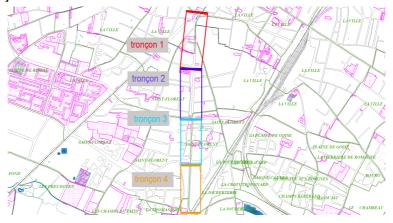
• Les bandes cyclables :

- * milieu urbain ou péri-urbain
- * vitesses modérées (de 30 à 50 km/h)
- * emprises limitées

• Partage de l'espace :

- * zones 30 : vitesses faibles (inférieures à 30 km/h), milieu urbain dense, forte activité riveraine (commerce, habitat, services), emprises limitées
- * zones de rencontres : vitesses très faibles, milieu urbain très dense, nombreux piétons, forte activité riveraine (commerces, habitat, services)
- * aires piétonnes : pas de trafic automobile, cyclistes autorisés

Découpage de l'avenue en 4 tronçons



Tronçon 1 : place Saint Jean - rue Citroën

- Emprises étroites
- Forte pression de stationnement
- Mini carrefours giratoires
- Vitesses réduites









→ Zone 30 sans aménagements nouveaux

Tronçon 2 : rue Citroën – avenue Pasteur

- Configuration d'avenue pénétrante très urbaine (front bâti continu, alignement d'arbres)
- Fort besoin en stationnement
- Emprises limitées
- Vitesses modérées







- → Création de bandes cyclables impossible sans suppression du stationnement
- → Mise en place d'une zone 30, avec aménagements spécifiques
- → Création d'un itinéraire parallèle par la rue de Nambot

Tronçon 3: avenue pasteur – Bd Jean Moulin

- Configuration de traversée de centre-bourg, articulée autour d'une place, avec vie locale très animée
- Présence de commerces de proximité
- Fort besoin en stationnement à rotation rapide
- Présence de services (école, poste, CSC, théâtre)
- Vitesses modérées



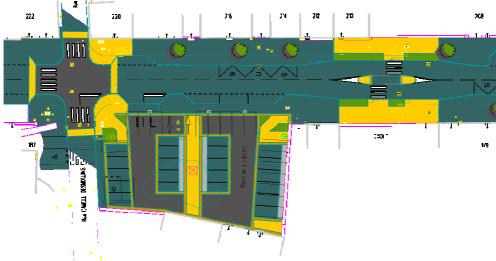






- → Mise en place d'une zone 30, avec aménagements spécifiques
- → Continuité de l'itinéraire parallèle par la rue de Nambot

🖔 Projet compatible avec une extension future sur la place de la Liberté (tronçon 3)



Tronçon 4: Bd Jean Moulin - pont SNCF

- Configuration d'entrée de ville en faubourg (front bâti discontinu, voie rectiligne, emprises de voirie significatives, alignement d'arbres)
- Besoin en stationnement faible
- Peu de commerces et services







- Suppression de la voie centrale de tourne-à-gauche
- → Création de bandes cyclables latérales peintes

La concertation autour d'un projet

- Plusieurs rencontres avec la commission voirie du Conseil de Quartier
- Rencontres spécifiques avec les commerçants
- Rencontre avec l'école
- Validation technique du projet par le Conseil de quartier
- Validation du projet par la CAN (création des 2 arrêts de bus)
- Conseil de Quartier du 23 juin 2011

Planification - budget

- Travaux prévus à partir d'octobre 2011
- Début du chantier par le tronçon 3, avec objectif de fin de travaux début décembre devant les commerces
- Budget de l'opération : 340 000 € TTC

Remarques des conseillers

- Sur le tronçon 4, si on supprime la voie centrale (au feu) pour tourner à gauche direction l'avenue de la Rochelle (Bd Jean Moulin), cela ne permettra pas une fluidité de la circulation. De plus, les poids lourds ne pouvant pas passer par le centre ville, ils empruntent cet itinéraire.

La remarque est prise en compte par les services et sera étudiée.

► Aménagement aux abords de la place Georges Renon

Coût des travaux : 130 000 €

Ce chiffre comprend la reprise des trottoirs, de la chaussée et la réorganisation du stationnement en lien avec le sens unique. Elle ne comprend pas l'éclairage public.

Remarques des conseillers

- Serait-il possible de mettre un panneau de sens de circulation en attendant les travaux ?
- Il faudrait annoncer aux riverains minimum 3 semaines avant les travaux par un « info quartier » distribué dans les boites aux lettres afin de leur laisser du temps pour réagir s'ils ont des remarques à émettre.

► Aménagement paysager du carrefour Jean Moulin/ Saint Jean d'Angély

Coût des travaux : 24 000 €

Consultation : lancée début septembre

Démarrage prévisionnel des travaux : fin novembre

► <u>Aménagement de la cour du Centre Socio Culturel</u>

Toilettes

- Option 1: Revoir l'existant
 - Rajouter une petite cuvette et un lavabo supplémentaires pour les petits
 - ♦ Laisser les 2 grands cuvettes
 - ☼ Prévoir une douche côté local technique qui fait partie des toilettes

Option 2 : Déplacer les toilettes

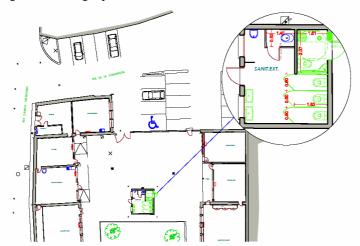
☼ Les mettre à la place des cabanons de poubelles

La cour

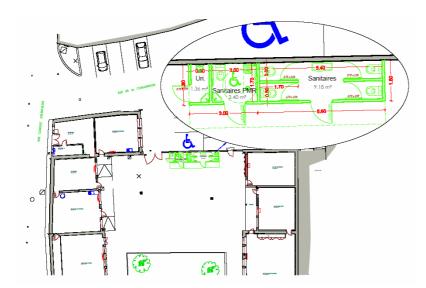
Revoir le revêtement, retirer les bordures.

L'éclairage

Peut être envisager un éclairage qui détecterait le mouvement ?



Option 1



Option 2

Le Conseil de quartier retient l'option $n^{\circ}2$ = déplacement des toilettes à la place des cabanons des poubelles. Un chiffrage des travaux est demandé.

De plus, ce projet est la priorité n°1 du conseil pour 2011.

<u>VOTE</u>: Pour : 13 / Abstention : 1 / Contre : 0 *Une fiche bleue est établie ce soir.*

2/ Affectation des crédits 2011 (investissement et fonctionnement)

Rappel:

	Crédit initial	Engagé	Disponible
Investissement	100 000 €	33 300 €	66 700 €
Fonctionnement	50 000 €	5 000 €	45 000 €

Proposition d'affectation crédits d'investissement 2011 :

3/ Point sur les réalisations de projets de 2008 à 2011

En 2008: 39 conseillers

3 commissions se sont créées:

- Environnement
- Espaces publics
- o Aires de jeux et friches industrielles

A. Projets d'investissement

Aménagements des espaces publics - voiries et espaces verts

Année	Localisation	Objet	Financement CQ	Budget général	Total
	Av. St Jean	Projet d'aménagement paysager du carrefour			
2011	d'Angély – Bd J. Moulin	Saint Jean d'Angély/ Jean Moulin	24 000 €		
2011	Place F. d'Orbay	Projet d'aménagement des espaces verts de la place François d'Orbay	9 300 €		9 300 €
	Bd Louis Tardy –	Définition de l'aménagement du carrefour		55 000 €	55 000 €
2010	Rue St	Tardy/ Saint Symphorien			
	Symphorien				
2009	Rues des Pèlerins	Participation à l'aménagement de sécurité du			20 000 €
	 Jean Jaurès 	carrefour Jean Jaurès/ Pèlerins			
		Accompagnement des travaux et		•	
2008-2009	Avenue Pasteur	participation financière sur 2 ans de la place Georges Renon	160 000€	330 000 €	490 000 €

B. Projets de fonctionnement

Année	Thème	Objet	Financement CQ
2010	Culture	Projet Téciverdi « Le petit bois magique de Saint-Florent » :	1 120 €
		- Atelier de création des arbres	730 €
		- Accueil dans le CSC	
2010	Environnement	Inauguration de la place Georges Renon :	4 150 €
		- Avec déambulation conduite par la Fanfare « Compagnie du Coin »	

Demandes diverses par le Conseil de quartier

- Impasse Jean Jaurès : l'impasse est publique.
- Rues Berthet et André Citroën (lampadaires en panne) : le matériel de protection électrique qui ne fonctionnait pas correctement a été remplacé.
- Rue du Petit Bois (demande de panneau empêchant le tourne à gauche vers l'avenue de la Rochelle) : Les services n'y sont pas favorables car cette rue est utilisée comme raccourci. Elle ne pose pas plus de problème que les tournes à gauche des rues avoisinantes. Le principe préconisé : faire le tour du rond point. Pas de raison de tourner à gauche directement.

 Remarques des conseillers : Le conseil reste sur sa position et demande un panneau empêchant le tourne à gauche vers l'av. de la Rochelle)

TROUS DANGEREUX SUR LA CHAUSSEE:

- **ு Rue Ampère** (face au n° 20) : bouche à clé à mettre à niveau par le service des eaux. Réalisé.
- **▽ Rue de la Broche** : la demande de travaux a été faite pour une réalisation dans les meilleurs délais.

TRAVAUX DE PLUS GRANDE AMPLEUR:

- Carrefour Av St Jean / Av Pasteur : les travaux demandés seront pris en compte par la régie,
- Rue de Goise : l'intervention est programmée en juin 2011, la voie de sortie du Bd de Gaulles sur la rue de Goise sera traitée en même temps,
- Thôt au débouché de la rue du Petit Bois: la régie propose de trouver une solution qui soit cohérente avec le projet de réaménagement prévu Av de la Rochelle.
- Rue de la Fiallerie : Réalisé.
- Tues Foucauld, Vignoy, Saintonge, Nambot (du 169 au 175), Renclos: un point sera fait sur place afin d'évaluer les actions à mener.
- Rue du Nord : Pris en compte par la régie.
- Avenue Saint Jean d'Angély: La réfection du revêtement de l'avenue St-Jean est réalisée par l'entreprise entre le rond-point Jean Jaurès et le rond-point André Citroën.

4/ Temps d'échange avec les conseillers et le public, animé par Jacques TAPIN

- ☼ Discussion libre : que retenir de ces 3 dernières années?
- 🔖 Proposition de fonctionnement du Conseil de quartier pendant la période du renouvellement
- ♥ Quelles orientations pour le Conseil de quartier de 2011 à 2014 ?
- → Il est remarqué que le Conseil de quartier de Saint-Florent se penche beaucoup sur le thème de la voirie. Il ne s'intéresse pas beaucoup à l'animation sur le quartier. Il est souhaité que le prochain Conseil s'investisse davantage sur le lien social, à créer des évènements sur le quartier en lien avec le Centre Socio Culturel
- → Les commissions du Conseil se sont regroupées entre elles car se sont les mêmes conseillers qui y sont actifs
- → Certains conseillers ont démissionné car des demandes n'ont pas été réalisées.
- → Serait-il possible de recenser les participants à la fête des voisins sur le quartier et leur demander de se réunir tous ensemble sur la place Georges Renon ?

Divers

- Av Pasteur : la voie est large et la circulation pour les vélos est dangereuse. Ne peut-on pas rétrécir l'avenue Pasteur ou créer des bandes cyclable?

Non, car un itinéraire pour les bus doit être créé.

- Rue de la Broche : la vitesse est excessive.
- Le bureau de Poste : fermé le samedi matin. Ouvert tous les après-midi de 14h30 à 17h30 du lundi au vendredi). Une perte de fréquentation de 25% en 2009 et 2010 : 40 à 50 personnes fréquentent le bureau de Poste par jour.

Dates des prochaines rencontres

- Rencontres participatives de la démocratie (forum des quartiers) : 7 et 8 octobre 2011
- Octobre/ novembre : Installation des nouveaux conseils de quartiers
- Téciverdi 2012 : thème = insectes et araignées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est achevée à 22h40.

* Pour toute modification ou contestation de ce relevé de conclusions, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98, avant la prochaine séance.